BOISSY-FRESNOY AVENIR
JANVIER 2019

Journal communal N°54

Rédaction : Commission Communication

Publication : Mairie

Tirage : 55 exemplaires

Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers enfants,

J'ai le plaisir de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui s'annonce et que nous allons débuter ensemble.

Nous avons vécu en 2018 des moments douloureux et aurons une pensée pour toutes ces personnes qui nous ont quittées. Une fin d'année, marquée par de violents combats de rues dans une grande partie du pays. J'espère fortement que des solutions seront bientôt trouvées pour rétablir la sérénité dans notre pays.

Dans ce climat de morosité, nous arrivons maintenant sur notre dernière année du mandat que vous nous avez confié et nous parlerons de notre village.

L'année 2018 a été une année de travaux :

Certains ont perturbé notre quotidien pour le bien de tous. Je parle en outre de l'enfouissement du réseau électrique HT pour l'amélioration de sa distribution. Vous ne devriez plus avoir de microcoupures comme vous en aviez auparavant.

Ce fut une année plutôt positive en investissements.

Les travaux de voirie ruelle des Oulches
La création de trottoirs rue René Séné et rue du Bois
L'étude PMR : accès PMR sanitaires salle multifonctions, aménagement du cimetière
Les travaux de voirie au Colombier avec déjà en 2018 le changement des candélabres
La révision du PLU pour la zone future d'un lotissement rue de Crépy
Le changement des fenêtres de l'école dans la continuité de l'économie d'énergie
L'installation d'une barrière à l'école dans le respect du plan « Vigipirate » toujours en vigueur
L'installation de pavés led au périscolaire et dans les sanitaires handicapés de la salle multifonction
L'isolation des combles des bâtiments publics pour une meilleure maitrise du chauffage
L'achat d'ordinateur pour la mairie, l'école, la bibliothèque
L'achat d'une sono mobile, de jeux pour le jardin d'enfants (toboggan et tourniquet), de chaises pour la salle multifonction et l'école
L'étude vidéo protection pour 2019.
L'acquisition du commerce rue René Séné. C'est une vraie satisfaction pour mon équipe et moi de voir notre ancien pas de porte réouvrir.

A ce titre, tout le monde est invité à son inauguration qui se tiendra le samedi 9 février à 11h en ce lieu.

Comme vous voyez, il nous reste beaucoup de dossiers en cours donc encore beaucoup de travail cette année pour finir notre mandat.

L'installation de l'abri bus place de l'église qui est en cours de fabrication
La création de voirie rue du Calvaire dont la demande de subvention est accordée
Les travaux PMR de l'école et de l'aménagement du cimetière

Des projets dont les subventions ont été accordées tels que :

La mise en place d'un caquetoire à l'église
L'installation d'un système de vidéo protection par des caméras
La création de voirie au lotissement Le Colombier et rue des Prés.

Et d'autres projets à prévoir ou en cours :

La création de trottoirs rue des Blassiers dont la demande de subvention est à déposer
La continuité des travaux du commerce
L'étude suite aux inondations de 2018 d'un zonage pluvial
La protection des fenêtres de notre école pour le plan « Vigipirate »
La pose d'un visiophone à l'école donnant accès à la cour
La mise en place d'un éclairage public sur le City stade pour profiter du lieu plus longtemps le soir.

Le sujet déviation de la RN2 revient d'actualité. Je vous avais annoncé un début de travaux du pont reliant BOISSY à PEROY. Cela a pris du retard indépendamment de notre volonté mais l'administratif est en cours avec nous pour débuter ces travaux d'ici peu. D'autres problèmes sont intervenus entre temps et je ne manquerai pas de vous en informer dès que j'en saurai plus sur le sujet.

Enfin, et pour finir, je remercie tous ceux qui participent d'une façon ou d'une autre à la vie de notre commune :

Le Conseil Municipal, les employés communaux, l'équipe pédagogique, le périscolaire "la joyeuse récré ", les associations ainsi que les bénévoles de notre bibliothèque municipale, pour notre sécurité : la gendarmerie et les pompiers, pour leurs soutiens financiers : l'Etat, le Conseil Général ainsi que le Département.

Encore une belle et heureuse année à toutes et tous. Que 2019 soit une année plus apaisée pour nous tous, qu'elle soit l'accomplissement de tous vos souhaits, qu'elle apporte bonheur, sérénité et santé dans vos foyers.

Le Maire, Alain LEPINE

CONSEIL MUNICIPAL ...

JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018 20H30 SEANCE ORDINAIRE

Nombre de conseillers en exercice : 15 ; nombre de conseillers présents : 10 ; nombre de votants : 13

Etaient absents excusés : M. Benjamin Fournier pouvoir à Alain Decarnelle, Mme Elodie Beauchamp pouvoir à Mme Martine Bahu, M. Jérôme Dormoy pouvoir à M. Mathieu Loury , M. Frédéric Noirault, M. Sébastien Cuypers.

Monsieur Philippe Cochard est déclaré secrétaire de séance.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2018

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2/Avenant 6 Léo Lagrange portant sur la suppression des temps d'activité périscolaires à la rentrée scolaire 2018-2019 au contrat de délégation de service public de l'accueil de loisirs sans hébergement et d'accueil périscolaire

Suite à la suppression des TAP du vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 et de l'ouverture du centre de loisirs le mercredi de 7 à 19 heures à compter de la rentrée scolaire 2018-2019, suite à une réorganisation nécessaire et suite à la modification du montant de la participation financière de 36 548.00€, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer l'avenant 1 au contrat de délégation du service public relatif à la gestion des activités d'accueil de loisirs sans hébergement, l'accueil périscolaire. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

3/ Rapport du délégataire Léo Lagrange pour l'année 2017 Délibération 2018/36

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le rapport annuel de l'accueil périscolaire de l'exercice 2017.

4/ Avenant 6 au contrat d'entreprise de nettoyage des locaux/ avenant 7 au contrat initial suite au passage des 4 jours de l'école rentrée 2018/2019 Délibération 2018/37

Suite à l'absence d'un agent et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte l'avenant 6 de la société C nettoyage d'un montant de 462.00€ et autorise Monsieur Le Maire à signer cet avenant.

Suite au passage de la semaine à 4 jours à la rentrée scolaire 2018/2019, Monsieur le Maire présente un avenant au contrat d'entretien des locaux de la société GC nettoyage. Le nouveau devis est de 518€. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

5 / Choix de l'entreprise pour le lancement des travaux d'aménagement parking, trottoirs et de cheminements piétons dans les rues des prés, le colombier et au cimetière et autorisation signature fiche prévisionnelle pour suivi de chantier par l'ADTO- Délibération 2018/38

Suite à la délibération du 14 juin 2017, il avait été décidé de lancer le marché des travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite du cimetière et de la réfection des voiries rue des prés et du colombier pour la création de trottoirs, parking et espaces verts. Un appel d'offres a été lancé et 5 entreprises y ont répondu. IL s'agit d'EUROVIA, DEGAUCHY, CABREMA, COLAS et EIFFAGE.

Suite à une délibération à 11 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal valide l'entreprise CABREMA pour un montant de121 034.34€ HT, soit 145 241.20 TTC, autorise Monsieur le Maire à signer ce marché ainsi qu'à signer une fiche prévisionnelle pour suivi de l'opération par l'ADTO pour un montant de 6300€ TTC.

6/ Choix de l'entreprise pour le changement des fenêtres du bâtiment scolaire et de la porte de secours de la salle multifonctions – Délibération 2018/39

Suite au vote du budget dans lequel il était prévu de changer les fenêtres du bâtiment scolaire et la porte de secours de la salle multifonctions et suite à la subvention accordée par la sous-préfecture, Monsieur le Maire propose de lancer les travaux. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la société ALVES PEREIRA fermetures pour un montant de 11 647.00€ HT, soit 13 751.65€ TTC et charge Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation et au suivi des travaux.

7/ Mise en conformité aux PMR de l'école – Délibération 2018/40

Suite au vote du budget de la mise en conformité aux personnes à mobilité réduite de l'école et suite à la subvention accordée par la sous-préfecture, Monsieur le Maire propose de confier la mission à un artisan tout corps de métier de la commune. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 11 voix pour et 2 abstentions, charge Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

8/ Choix de l'entreprise de la mise en sécurité de l'école – Délibération 2018/41

Suite au vote du budget de la mise en sécurité du bâtiment scolaire et l'installation d'un visiophone à l'entrée de l'école et de l'accueil du périscolaire et suite à la subvention accordée par la sous-préfecture, Monsieur le Maire propose de lancer les travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient la société MCI pour la pose de grilles blanches, cela pour un montant de 7 3678.00€ et la société Durand pour la pose du visiophone pour un montant de 2 541.20€. Il charge Monsieur le Maire de signer les documents nécessaires pour la réalisation de ces travaux.

9/ Divers travaux – Délibération 2018/42

Suite aux problèmes d'écoulement des eaux de caniveaux au 16 rue de Crépy et au 4 rue de la mare David, Monsieur le Maire propose un devis de la COLAS pour un montant de 6 100.00€ HT. Après en avoir délibéré à 9 voix pour et 4 abstentions, le Conseil Municipal accepte le projet et demande un autre devis.

10/ Décisions modificatives – Délibération 2018/43

Suite à la demande du Trésor Public, il convient de régulariser des écritures en amortissement et compte de gestion et d'effectuer les virements de crédit pour l'acquisition de chaises, bancs de l'école et de panneaux de signalisation pour les ralentisseurs et l'aménagement rue de Crépy et rue de la mare David.

11/ Attribution des compensations définitives aux communes dans le cadre de la Fiscalité Professionnelle Unique après actualisation sur la GEMAPI et le loyer de l'office de tourisme – Délibération 2018/44

Suite au transfert de compétence de l'Office de Tourisme à la CCPV, la structure bénéficiait de la part de la ville de Crépy de la mise à disposition gratuite d'un espace centre ville. Afin de régulariser cette situation qui pose problème en matière d'assurance des bâtiments, il a été décidé que la CCPV loue à la ville de Crépy un bâtiment pour la somme de 11 300€, loyer annuel, et qu'elle sous - loue le bâtiment à l'Office de Tourisme pour un montant identique. Ce loyer constituant un transfert de charges, il est proposé de déduire cette somme de l'attribution de compensation de la ville de Crépy-en – Valois. Après délibération, le Conseil Municipal approuve la fixation des ressources compensées, des charges transférées et la fixation des attributions de compensations définitives qui en découlent.

12/ Demande de renouvellement de la salle multifonctions par l'association forme et santé – Délibération 2018/45

Suite à la demande de l'Association forme et santé de la gratuité de la salle pour les cours des séniors du mardi matin pour l'année 2018-2019, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de la gratuité de la salle pour la saison 2018/2019.

13/ Convention de mise à disposition d'un terrain de football au profit d'une association – Délibération 2018/46

Suite à la demande de renouvellement de mise à disposition du terrain de football à l'Association Entente Sportive Valois Multien, le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose de revoir la partie financière avec l'association, que l'Association ESVM tonde la pelouse contre la gratuité et que l'n pose un compteur électrique.

Après différents échanges avec Monsieur le Maire, Monsieur Laurent Dovergne quitte la séance et annonce son intention de démissionner.

14/ Rapport d'activité 2017 SE60 – Délibération 2018/47

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport d'activité 2017 du SE60. Celui-ci en prend acte.

15/ Questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Touati a demandé un dégrèvement de sa facture d'eau suite à une fuite après le compteur d'eau début janvier 2018.Monsieur Cochard se renseigne auprès de la SUEZ.

CONSEIL MUNICIPAL ...

MARDI 13 NOVEMBRE 2018 20H30 SEANCE ORDINAIRE

Nombre de conseillers en exercice : 14 ; nombre de conseillers présents : 11 ; nombre de votants : 11

Etaient absents : M. Philippe Cochard, Mme Amélie Taquet, M. Ludovic Ricard

Mme Corinne Duprat est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de M. Laurent Dovergne, Monsieur le Préfet en sera informé.

1/ Avenant 7 au contrat de délégation de service public pour les vacances de la Toussaint – Délibération 2018/48

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur la signature de l'avenant 7 concernant l'ouverture du centre de loisirs sans hébergement du 22 au 31 octobre 2018. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

2/ Avenant 8 au contrat d'entreprise de nettoyage des locaux – Délibération 2018/49

Suite à l'absence prolongée d'un agent, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'avenant 8 proposé par la société GC Nettoyage pour un montant de 462.00€ HT.

3/ Modification du règlement intérieur de la bibliothèque – Délibération 2018/50

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 7 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention approuve la modification du règlement intérieur de la bibliothèque donnant la gratuité des droits d'inscription à compter du 19 novembre 2018.

4/ Demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables – Délibération 2018/51

Suite à la demande de la trésorière municipale de Nanteuil le Haudouin d'admission en non-valeur de titres des exercices de 1995 à 1998, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette demande à l'unanimité.

5/ Indemnité de conseil allouée aux comptables du trésor – Délibération 2018/52

Vu les différents articles et décrets, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de délibérer pour le versement d'une indemnité à Madame BOUTON Gisèle, receveur municipal, suite aux conseils et à l' assistance budgétaire, économique, financière et comptable qu'elle fournit à la commune. Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de lui verser la somme de 442.64€, montant brut sur l'année 2018.

6/ Convention constitutive de groupement de commandes permanent conclu entre la communauté de communes du Pays du Valois et ses communes membres - Délibération 2018/53

Considérant l'opportunité de constituer un groupement de commande permanent dans certains domaines, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 7 voix pour et 4 voix contre, approuve l'adhésion de notre commune à ce groupement de commandes, constitué entre la CCPV et ses communes membres, tout en désignant la CCPV coordinateur. IL autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et approuve la délégation au maire de conclure tout avenant à la convention.

7/ Fixation des taux concernant les possibilités d'avancement de grade – Délibération 2018/54

Monsieur le Maire rappelle qu'il souhaite faire évoluer le grade des employés communaux afin que ceux-ci atteignent un grade supérieur dans le même cadre d'emplois. Cette évolution devra ensuite être soumise à l'approbation de la commission technique paritaire du centre de gestion. Il convient au Conseil Municipal de fixer un taux qui déterminera le nombre de fonctionnaires promouvables.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer un taux de 100% aux différentes catégories. Néanmoins l'autorité territoriale reste la seule compétente pour décider de nommer un fonctionnaire inscrit. Le Conseil Municipal se réserve d'accepter ou non ce coût supplémentaire pour la commune.

8/ Bail commercial pour le dépôt de pain – Délibération 2018/55

Par manque d'éléments, Monsieur le Maire propose de reporter cet ordre du jour lors du prochain conseil.

… CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 13 NOVEMBRE 2018 20H30 SEANCE ORDINAIRE

9/ Choix de l'entreprise pour la création d'un auvent à l'église – Délibération 2018/55

Suite à la décision de la création d'un auvent pour l'église et suite à la notification du Conseil Départemental de l'Oise d'obtention d'une subvention, Monsieur le Maire décide de lancer les travaux. Après délibération, le Conseil Municipal retient la société ADV restauration pour l'ensemble des travaux. Coût des travaux 37.2250.02€ HT. Suite à ce dépassement, l'association SAINT-ETIENNE propose de faire un don à la commune.

Après en avoir délibéré, à 9 voix pour et 2 voix contre, le Conseil Municipal accepte le don de 1300€ au profit de la commune.

10/ Décision modificative – Délibération 2018/57

Suite à la demande du Trésor Public, il convient de régulariser des écritures en investissement. Le remboursement de l'emprunt de 6.128.30€ pour la construction du local périscolaire sera porté au compte 16818. La création du caquetoire de l'église, la création de trottoirs et l'aménagement d'une aire de jeu seront portés en augmentation de crédits. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité ces décisions modificatives.

11/ Rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du SPANC – Délibération 2018/58

Monsieur le Maire rappelle qu'avant le 30 septembre le rapport annuel du prix et de la qualité du SPANC lui a été adressé. Ce point ne nécessite pas de délibération.

13/ Convention de mise à disposition d'un terrain de football au profit de l'association ESVM – Délibération 2018/59

Suite à la demande de renouvellement de location du terrain de football par l'Association Entente Sportive Valois Multien, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les termes de la nouvelle convention. La mise à disposition du terrain et des vestiaires sera couverte par un loyer annuel est fixé à 1000€. La commune, quant à elle, s'engage à installer un compteur électrique au local.

13/ Questions diverses

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la réception d'une lettre –pétition de Mesdames Vincelle et Languille le 17 octobre 2018. Suite à la vitesse de certains véhicules, ces personnes demandent l'installation de ralentisseurs de type dos d'ânes rue de la mare David.

La commission de sécurité étudiera cette demande.

PLV : 00125676 page : 1

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE
Sécurité Sanitaire et Santé Environnementale
556, avenue Willy Brandt 59777 EURALILLE
Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :
Thierry Durant
Tel : 03 44 89 61 38

Destinataires
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE BOISSY FRESNOY
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

BOISSY FRESNOY

Prélèvement	**00125676**	**Commune**	**BOISSY-FRESNOY**
Unité de gestion	0097 BOISSY FRESNOY	**Prélevé le :**	**jeudi 20 décembre 2018 à 09h40**
Installation	UDI 000695 BOISSY FRESNOY	**par :**	LDAR
Point de surveillance	P 0000000964 CENTRE VILLAGE	**Type visite :**	D1
Localisation exacte	MAIRIE ROBINET MITIGEUR DE CUISINE		

Mesures de terrain	Résultats		Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
Température de l'eau	9	°C				25.00
Température de mesure du pH	8,9	°C				
pH	7.4	unité pH			6.50	9.00
Chlore libre	0.41	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,48	mg(Cl2)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE 0204
Type de l'analyse : D1 — Code SISE de l'analyse : 00125829 — Référence laboratoire : H_C318.15168.1

	Résultats		Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0.30	NFU				2.00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	6	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0	n/(100mL)		0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7.5	unité pH			6.50	9.00
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	790	µS/cm			200.00	1100.00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,050	mg/L				0,10
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de mesure du pH	14.4	°C				

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00125676)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Beauvais le 14 janvier 2019

Pour le Directeur
L'ingénieur d'Etudes Sanitaires

J.Lejeune

le présent bulletin doit être affiché à la ou (les mairie concernées) dans son intégralité

SANTE ET SECURITE

HOPITAL DE COMPIÈGNE

Tél. : 03 44 23 60 00

HOPITAL DE SENLIS

Tél. : 03 44 21 70 00

MAISONS MEDICALES

NANTEUIL : 03 44 88 00 32

BETZ : 03 44 87 33 65

CREPY : 03 44 87 11 33

SERVICE MÉDICAL DE GARDE

Le weekend composer le 15
La semaine composer le Centre médical de Crépy
Tél. : 03 44 42 70 64 - 03 54 68 03 02

INFIRMIER(E)S

NANTEUIL : 03 44 88 05 26

BETZ : 03 44 87 30 18

AMBULANCES DU MULTIEN

Tél. : 03 44 39 63 33

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

CREPY EN VALOIS : 03 44 87 03 92

Ouvert du lundi au vendredi de

7h à 18h30 et le samedi, de 8h à 15h30.

PLESSIS BELLEVILLE : 03 44 60 16 63

CENTRE D'IMAGERIE

CREPY EN VALOIS :
Tél. : 03 44 87 13 22
Du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h.

PHARMACIE DE GARDE

Tel. : 3237 www.3237.fr

CLINIQUE VETERINAIRE

CREPY EN VALOIS

SUAREZ : 03 44 39 64 65

SAINT THOMAS : 03 44 39 66 00

GENDARMERIE DE NANTEUIL LE HAUDOUIN

Tél. : 03 44 88 34 17

POMPIERS

Tél. : 18

SAMU

Tél. : 15

CENTRE ANTI-POISON

Tél. : 0 825 812 822 (Lille)

POLICE

Tél. : 17

ERDF DEPANNAGE

Tél. : 09 72 67 50 77

NANTAISE DES EAUX URGENCE 24/24

Tél. : 09 69 32 04 04

DECHETERIES

Crépy en Valois, Plessis Belleville, Betz

Carte d'accès aux déchetteries VERDI

Pour en bénéficier, un numéro vert gratuit : 0 800 60 2002

INFORMATIONS DIVERSES

RECENSEMENT MILITAIRE 2019

Les jeunes de 16 ans révolus, nés en janvier, février et mars 2003, doivent s'inscrire en mairie, munis du livret de famille des parents avant le 31 mars 2019. Le recensement militaire est obligatoire pour les Françaises et les Français. L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BAC). Cette attestation de recensement permet également d'assister à la Journée Défense et Citoyenneté et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales.

DEMANDE DE SUBVENTION

Les associations désireuses de déposer une demande de subvention pour l'année 2019, doivent fournir, au plus tard le 28 février :

· Le cerfa 12156*03,
· Le bilan financier,
· Le budget prévisionnel,
· Le compte rendu de l'assemblée générale,
· Le rapport moral et financier.

ATTENTION ! Il est obligatoire de fournir le cerfa n° 12156*03 (disponible sur le site de Boissy Fresnoy).
Sans ce document, aucune demande de subvention ne sera acceptée

NANTAISE DEVIENT SUEZ

Depuis le 1er juillet 2018, Nantaise des Eaux Services est devenu SUEZ. Vous verrez désormais apparaitre la marque SUEZ sur vos factures, e-mails et courriers.

LE BUS DEPARTEMENTAL POUR L'EMPLOI

Le bus départemental pour l'emploi était présent sur notre commune le mercredi 9 janvier et prévoit d'autres dates de passage :
Le mardi 19 février de 14h à 16h30
Le mercredi 27 mars de 14h à 16h30
Il sera installé sur le parking de la salle multifonction.

INSCRIPTION ECOLE JEAN CHARRON RENTREE 2019

A compter de septembre 2019, les enfants âgés de 2 ans et demi pourront être admis en classe de toute petite section. Une rentrée intermédiaire sera également possible en janvier.

COLLECTE DES DECHETS 2019

Collecte normale (axes principaux)

- Déchets recyclables : bac jaune : lundi après-midi (sortir les bacs le matin)
- Déchets ménagers : bac noir : mercredi après-midi (sortir les bacs le matin)

Collecte par mini benne (petites rues)

- Déchets ménagers : bac noir : lundi après-midi (sortir les bacs le matin)
- Déchets recyclables : bac jaune : jeudi après-midi (sortir les bacs le matin)

Collecte des verts

- Déchets de jardin : 240 Litres maximum : retrait le vendredi matin (sortir la veille)

Pas de collecte le 1er mai, mais le 2 mai - Pas de collecte le 25 décembre, mais le 26 décembre

INSCRIPTION SUR LES LISTES

Vous pouvez désormais demander votre inscription sur les listes électorales jusqu'à six semaines avant une élection.
Pour ce faire, vous pouvez :
- soit aller en mairie en vous munissant d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- soit vous connecter sur www.servicepublic.fr

ETAT CIVIL

OUVERTURES MAIRIE

- **Lundi de 8h30 à 12h00 et 16h00 à 18h00**
- **Mardi de 8h30 à 12h00**
- **Mercredi de 8h30 à 12h00**
- **Jeudi de 8h30 à 12h et 16h00 à 17h00**
- **Vendredi de 8h30 à 12h00**

Permanences de M. Le Maire et ses Adjoints

Lundi de 18h00 à 19h30

COORDONNEES

18, rue Jean Charron

60440 BOISSY-FRESNOY

Tel. : 03 44 88 14 15

Mail : mairie.boissy-fresnoy@wanadoo.fr

Site WEB : www.boissyfresnoy.fr

Facebook : Boissy-Fresnoy Avenir

INFORMATIONS PAROISSIALES

PÈRE DUPUY Laurent

Tel. : 03 44 88 53 68

Mail : paroisse.nanteuil@laposte.net

MESSE A BOISSY

Le 2ème samedi de chaque mois à 18h30 de la Toussaint à Pâques, puis **un mois sur deux le 1er samedi à 18h30 de chaque mois en alternance avec la commune de Péroy les Gombries.**

MESSE A NANTEUIL

Tous les dimanches à 11h.

BAPTÊMES

Contacter la paroisse 4 mois avant le baptême.

MARIAGES

Contacter la paroisse 1 an avant le mariage.

Naissances :

- LEVANGE Ambre née le 20 octobre 2018

Félicitations aux heureux parents.

Décès :

- Mme GANNEVALLE Paulette le 25 novembre 2018
- Mme LEMOINE Raymonde le 24 décembre 2018

Sincères condoléances aux familles

PAGE ASSOCIATIVE ET LOISIRS

- **ACS/VARIETY**

Danse pour enfants à partir de 4 ans révolus

Cours du lundi au jeudi.

Spectacle le samedi 25 mai 2019

Mélanie GIACOMETTI : 07 50 68 96 60

- **ACS/THE CRAZIEST CABARET**

Groupe de danse mixtes pour adultes en vue de proposer des spectacles dans la commune et aux alentours.

Caroline DACHEUX : 06 09 67 45 59
Cotisation : 50€ / an
Fb : ACS The Craziest Cabaret

- **LES FOULEES DE BF**

Course à pied, marche et entrainements ponctuels pour petits et grands.

Troisième édition le dimanche 30 juin 2019

Marion PIRONNEC – Corinne DUPRAT

Tel : 06 47 40 32 24 - 06 33 19 45 13

Fb : Les foulées de Boissy-Fresnoy

Inscriptions en ligne sur : www.boissyfresnoy.fr

- **ASSOCIATION ST ETIENNE**

(Revalorisation du patrimoine architectural)

Daniel HERIN
Tel. : 06 07 71 96 39
eglisesaintetienne@yahoo.ca

- **COMITE DES FÊTES**

Christophe ALTMEYER : 06 71 64 53 58
ptitophe66@msm.com

- **LB GOSPEL**

L'association propose l'écoute et/ou la participation aux chants Gospel le dimanche de 10h30 à 12h30 au 17, Clos des Roses.

Wadson et Gladys BERTHIER : 06 10 58 06 56 - 06 22 60 24 02

- **LA FERTILLE**

Centre équestre de Boissy-Fresnoy.

Pension, école d'équitation, stage, balade, passage d'examen, vente & achat chevaux, événementiel, centre de loisirs, baptême baby poney, concours.

06 29 95 48 66—06 45 66 43 14
lafertille@hotmail.com
Fb : lafertille

- **FORME S & SANTE**

Le mardi : de 9H30 à 10H30 avec Janick

Cours collectifs d'activités physiques adaptées aux séniors avec ou sans pathologie (souplesse, agilité, équilibre, coordination, mémorisation, gainage, renforcement musculaire, respiration)

Forfait annuel : 110.00€ à l'année + 25.00€ licence fédérale

Janick DUBALLE : 06 14 20 47 76 - duballe.janick@orange.fr

- **LA DANSE DES PAPILLES**

Ateliers pâtisseries pour enfants

Les ateliers ont lieu le samedi une fois par mois de 14h à 16h

Participation : 15€ par enfant

Des ateliers supplémentaires pour « halloween », « Noël », « fête des Mères » , « fête des Pères ».

Renseignements et inscriptions auprès de Sarra au 07 77 68 55 19

- **LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Accès gratuit à la bibliothèque et toutes les activités proposées

Ludothèque - Grainothèque - Médiathèque - révisions - divers ateliers - portail MDO :

Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 17h30 et les weekends (avec une collation sur place)

Samedi de 10h30 à 12h (accompagné d'un Brunch)

Dimanche de 17h30 à 19h (accompagné d'un goûter)

Aline GAREST : 06 66 40 26 80 - Alexandre.boutuh@free.fr
Fb : Bibliothèque municipale Boissy Fresnoy

- **LES BAMBINS**

Manifestations pour enfants

Bénédicte MAILLET : 06 68 00 07 06

- **L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES**

Actions et manifestations pour les enfants au profit de l'école Jean Charron

Sabrina BASTOS : 06 34 08 33 99

MANIFESTATIONS

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE : Dimanche 11 novembre

Ce dimanche 11 novembre a marqué le centenaire de la fin de la Première guerre mondiale de 1914-1918. Voici le récit en photos de cette matinée mémorielle.
Le rendez-vous avait été donné et tous les habitants étaient invités à célébrer solennellement ce centenaire. Il était 10h45 lorsque nous nous sommes rassemblés dans la cour de la mairie. Tous bien déterminés à rendre hommage à nos victimes. Une trentaine de personnes étaient présentes lorsque le défilé a commencé. C'est en musique, sous la pluie et le vent que nous avons remonté le chemin jusqu'au monument aux morts emportant avec nous les fidèles qui rejoignaient le cortège.
Le vent nous faisant encore défaut, la volée des clôches se fit très timidement entendre durant ces 11 minutes demandées par notre Préfet.
C'est alors que M. Le Maire soutenu par son équipe municipale a procédé à la grande lecture du message officiel émanant du Président de la République.
S'en est suivi un grand moment que nous avons souhaité dédier à notre jeune génération et pour l'occasion, la présence active des élèves de l'école jean Charron qui ont lu successivement les noms de nos soldats « Morts pour la France », sous l'écoute et le répondant de nos anciens combattants. En honneur à ces milliers de victimes, les enfants ont procédé au dépôt de la gerbe sur notre monument.
Une minute de silence fut ensuite observée et respectée de tous.
L'assemblée a pu enfin regagner le chemin de la mairie où petits et grands, postés devant nos anciens combattants ont accompli leur dernière action pour la France. C'est en chœur que nous avons chanté haut et fort l'Hymne National.

En clôture de cette commémoration la municipalité a invité l'assemblée à se mettre au chaud dans la salle du conseil afin d'échanger, se remémorer et enfin partager le verre de l'amitié autour d'une dégustation festive.

MANIFESTATIONS

BÉNÉDICTION DU NOUVEL AUTEL DE L'ÉGLISE ET

D'UN AMBON DE LECTURE PAR L'EVEQUE : Samedi 24 novembre 18h30 (Association St Etienne)

Inauguration dans notre église St Etienne le samedi 24 novembre.
L'évêque Mgr Jacques Benoît-Gonnin, le Père Guillaume et le Père Laurent ont trouvé notre église soignée, chaleureuse et vivante, bel écrin pour recevoir le nouveau mobilier liturgique digne de la gloire de Dieu.
Les célébrants ont apprécié la participation recueillie et priante de l'assemblée en cette cérémonie de dédicace du nouvel autel.
Nous avons tous vécu un moment fort en suivant les rituels de la consécration, et découvert ensemble les mystères de l'autel chrétien.

Chacun a pu ensuite avoir un échange avec l'évêque et les 2 prêtres présents, et passer un moment convivial autour de l'apéritif dînatoire servi dans l'église.

L'association Saint Etienne

MANIFESTATIONS

MARCHÉ DE NOËL : Samedi 1er décembre (La Joyeuse Récré et l'APE)

Nous sommes le 1er décembre, il est 8h du matin, tout le monde est sur le pont pour accueillir les nombreux exposants. Chacun s'installe dans la bonne humeur autour d'un petit déjeuner offert par l'équipe de la Joyeuse Récré.

Une belle entente des deux équipes pour cette première. Le périscolaire et l'Association des Parents d'Elèves avaient organisé et préparé cette journée durant toute la semaine et jusqu'au vendredi soir très tard afin que rien ne manque à cette ambiance de Noël. La décoration de la salle et des extérieurs, de la préparation des snacks et des pâtisseries, rien n'avait été laissé au hasard. .

Dix huit exposants ont maintenant pris place dans la salle. Tout est prêt ! De bonnes victuailles de notre terroir, des biscuits savamment confectionnés. L'artisanat y a aussi sa place avec de belles créations faites en laine, en tissus africains, en bois, en peinture mais surtout avec beaucoup de finesse et de goût. Côté beauté, nous avons de jolis bijoux faits main, des produits cosmétiques et du make up et pour l'ambiance, les fameuses bougies qui nous plongent dans cet esprit de Noël avec bien sur, les jouets. Arrive le temps musical qui égaye déjà cette journée avec l'Association Lb Gospel. Puis enfin, il est 14h c'est l'arrivée du Père Noël tant attendu qui prend place près du sapin pour une pause inoubliable. La salle est alors comble, petits et grands sillonnent les allées pour y trouver le petit quelque chose à offrir, miser pour remporter le panier garni de Noël, se faire maquiller selon son choix et s'arrêter au stand « barbe à papa », acheter son sapin et ses décorations… Il est maintenant 16h, M. Le Maire et ses quelques élus attendent les enfants du village pour le goûter communal. Viennoiseries, jus de fruits et bonbons leur sont servis. Nos petits repartent ravis et rassasiés Il est 17h, le moment du grand concours de bûches confectionnées par des enfants avec l'aide de leurs parents. Neuf bûches sont à noter pour leur esthétique et leur goût. Le jury, après avoir dégusté, digéré et délibéré, transmet les notes pour l'annonce du palmarès. Chaque petit pâtissier est fier de sa réussite et repart, avec un lot de consolation. La gagnante elle, aura le plaisir de passer une journée au Parc Astérix avec la personne de son choix. Cette belle journée se termine. C'est le moment de remettre le panier garni au vainqueur qui a donné le poids le plus proche de ces délicieuses gourmandises de Noël.

En quelques mots ; une vraie réussite, un bon moment, une belle collaboration de la Joyeuse Récré et l'Association des Parents d'Elèves. Un grand MERCI à eux pour cette organisation ainsi qu'aux exposants et visiteurs venus si nombreux.

JOURNEE PORTE OUVERT BIBLIOTHEQUE : Samedi 1er décembre (Bibliothèque)

L'équipe de bénévoles vous remercie pour votre soutien lors de leur première journée Porte Ouverte à l'occasion du marché de Noël du village !

Après avoir reçu plus de 60 visiteurs nous avons eu la chance d'avoir la visite du Père Noël !

MANIFESTATIONS

REPAS DES ANCIENS : Dimanche 2 décembre (CCAS)

Le traditionnel repas de Noël des anciens a eu lieu le dimanche 2 décembre 2018 dans la salle multifonctions joliment décorée par l'équipe du périscolaire avec l'implication et le soutien cette année de l'équipe de l'APE, à la suite du marché de Noël qui avait eu lieu la veille. Nous tenons à les remercier tous.

Au menu :

Apéritif : brochette de saumon, verrine tzaziki menthe fraiche, mini burger au poisson, briochette au crabe.

Entrée : feuilleté de lotte et saint jacques sauce champagne

Sorbet : mandarine champagne

Plat chaud : tournedos de canard aux cerises griottes avec son écrasé de pomme de terre et son flan de légumes

Fromage et salade

Café gourmand, brochette de fruits frais sauce chocolat, crème caramel beurre salé, tiramisu fruits rouges, cannelé bordelais.

Merci à notre traiteur Délicatessen qui a une nouvelle fois ravivé nos papilles avec son menu.

Cette année beaucoup de nouveautés, les membres du CCAS ont proposé à nos anciens une animation karaoké, chacune des tables a pu pousser la chansonnette de son choix.

De même, un petit stand photo était présent pour immortaliser ce moment entre amis, voisins, famille …

C'est en fin d'après-midi, au pied du sapin que les colis attendaient nos ainés.

Nous avons évidemment eu une pensée pour nos anciens qui nous ont quitté cette année ; Geneviève, Paul, Micheline, Mireille, André, Jacques, Claude et Paulette.

MANIFESTATIONS

EXPOSITION DE CRECHES A L'EGLISE : Samedi 8 et dimanche 9 décembre (Association St Etienne)

MANIFESTATIONS

SOIREE PYJAMAS : Vendredi 21 décembre (Les Bambins)

Nos 35 Bambins encadrés des 5 animateurs ont pu vivre pleinement la magie de cette période merveilleuse. Dans un premier temps ce fût en découvrant les histoires que Christelle leur avait dénichées. En attendant le père Noël, quel bonheur d'écouter les contes de Noël d'ici et d'ailleurs. Fût venu le moment de préparer le repas de fêtes. Les enfants avaient concocté un apéritif dînatoire. C'est en attendant la cuisson que nos bambins se sont livrés à une bataille générale ... d'oreillers bien sûr. Défouloir total ! Rien de mieux pour se mettre en appétit.

Le repas qui était composé d'un assortiment de choix : mini pizzas, mini hamburgers, rosaces au jambon, feuilletés jambon/fromage et saucisse, œufs mimosas, tomates déguisées et galettes en dessert, fut vite englouti pour donner suite à une petite boum improvisée. Nos Loulous ont pu se dandiner jusqu'au bout de la nuit en attendant que le marchand de sable passe.
Au réveil, chacun a pu apprécier le copieux petit déjeuner qui les attendait.
Encore un bon moment de rigolades partagées pour cette nuit de l'avent.

Merci à tous pour votre confiance.

B. Maillet. Présidente des Bambins.

CULTE GOSPEL : Dimanche 6 janvier (LB Gospel)

Nous avons vécu ce dimanche matin un grand moment de louanges et de prières à l'occasion de ce culte de Gospel.

Le groupe Lb Gospel a su donner l'émotion, la gaieté et le rythme pour que cette matinée soit belle. Merci à toute cette organisation pour sa joie de vivre communicative, son accueil, ce majestueux repas et cette ambiance si chaleureuse.
Un grand moment de partage et de convivialité. Chacun avec ses croyances et son histoire a pu apprécier ce moment et repartir enchanté par cette douce journée qui s'annonçait.

Merci pour cette découverte !

Quelques vidéos sur notre page Facebook Boissy-Fresnoy Avenir

MANIFESTATIONS

VŒUX DU MAIRE : Samedi 12 janvier

Alain Lepine et son Conseil Municipal ont présenté leurs vœux pour 2019 devant une assemblée très représentée puisqu'étaient au rendez-vous une petite centaine de personnes. Cette traditionnelle cérémonie s'est déroulée en présence de représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers, nos employés communaux, les présidents de nos associations, nos fidèles mais également de nouveaux buxéens-Frénéiens auxquels nous souhaitons la bienvenue dans notre village. Ce fut l'occasion pour le Maire de revenir sur les réalisations de l'année 2018 et de présenter les projets 2019, projets en cours et projets à l'étude pour cette dernière année de mandat. Ont été évoqués quelques rappels à l'ordre quant à la sécurité et la vitesse à respecter dans nos rues. Cette occasion a aussi été choisie pour remercier les acteurs et le mérite des bénévoles des associations de notre commune, toutes les personnes et organismes financiers œuvrant pour le bien être de notre village. Pour clôturer cette cérémonie des vœux, l'adjointe au Maire chargée de l'évènementiel et de la communication a pris la parole pour annoncer le nom des 5 gagnants du concours des illuminations 2018.
Voici le palmarès :
1- M. Mme BLONDEAU
2- M. Mme LAUDY
3- M. Mme DE SOUSA
4- M. Mme SALA
5- M. Mme QUIGNON
Chaque gagnant a reçu un bon d'achat de 30€ à utiliser dans l'une des enseignes qui convient.
L'assemblée a pu enfin dans une ambiance très conviviale, rejoindre le buffet et trinquer à cette nouvelle année autour du verre de l'amitié.

GALETTE DES ANCIENS : Dimanche 13 janvier (CCAS)

A Boissy-Fresnoy nous sommes anciens à partir de 65 ans. Notre village est apparemment un village jeune puisque sur 1000 habitants environ, 60 personnes rentrent dans cette tranche d'âge. Le CCAS avait invité nos anciens à partager la traditionnelle galette des Rois et comme de coutume, les petits groupes se sont formés : joueurs en tous genres, danseurs, distractions et discussions animées, le temps a passé trop vite. Tout le monde a profité de ce moment d'évasion joyeuse. Les galettes étaient très bonnes, le boulanger pâtissier de Betz a pu de ce fait nous faire preuve de son talent. Merci à la municipalité pour ce moment agréable qui permet aux anciens de se retrouver et aux nouveaux arrivants de se présenter.

Bravo à nos Rois et Reines 2019 !

SOIREE LANGUE DES SIGNES : Samedi 19 janvier (Bibliothèque)

Une belle soirée avec une grande participation des enfants et parents. Un thème génial trouvé par notre directrice Mme Garest Aline !
Cela a tellement plus que nous envisageons d'organiser une soirée ou édition : Langage des Signes dans notre village !
Nous avons eu la visite de M. le Maire et son adjointe que nous remercions !
Cela nous donne un nouveau souffle pour continuer et trouver de nouvelles idées pour créer des événements et activités au sein de notre Bibliothèque municipale !

Nous vous remercions pour vos dons et votre participant à cette 3ème édition de la nuit de la lecture en partenariat avec la MDO.

Les Bénévoles Actifs.

PAGE PUBLICITAIRE

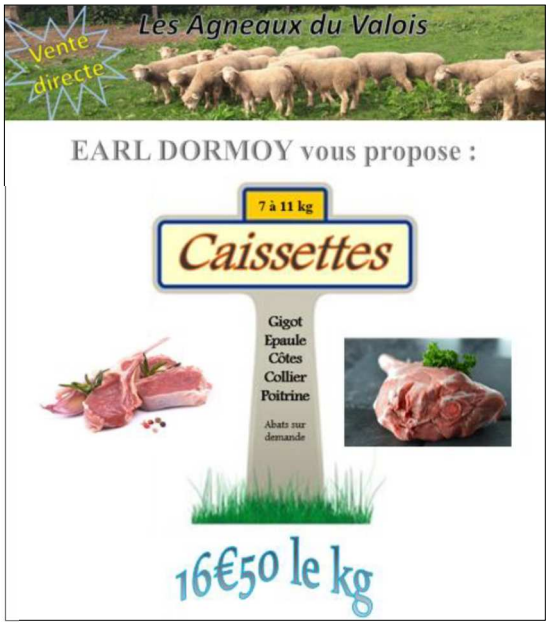

Patrick ROUSSEL

Tél : 06.07.48.56.64

22 rue de Crépy

Boissy - Fresnoy
Votre taxi communal

Aéroports – Gares – Hôpitaux

Transport de malades assis

Conventionné toutes caisses maladie.

PROGRAMME DES FESTIVITES A VENIR

Dimanche 03 février

THEATRE (Association St Etienne)

Samedi 9 février

INAUGURATION de notre commerce "Le cAmpagnon"

Samedi 02 mars

LOTO (Comité des fêtes)

Dimanche 21 avril

CONCERT ET ATELIERS DECOUVERTE (Lb Gosbell)

DANS LE JOURNAL D'AVRIL

Samedi 11 mai

FETE PATRONALE (Comité des Fêtes)

Samedi 25 mai

Spectacle VARIETY (ACS)

Dimanche 30 juin

LES FOULEES DE BOISSY-FRESNOY - 3ème édition